

# NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE

## BUDGETS PRIMITIFS 2026 NOTE DE SYNTHESE

### 1. Cadre réglementaire :

Conformément aux dispositions de l'article L. 2313-1 du Code général des collectivités territoriales, une note de présentation brève et pédagogique exposant les principales données financières est annexée au budget primitif. Ce document a pour objectif de permettre à chaque citoyen d'en comprendre les grandes orientations et les principaux enjeux. Il est consultable sur le site internet de la collectivité.

Le budget primitif pour l'exercice 2026 regroupe l'ensemble des recettes et des dépenses prévisionnelles autorisées pour l'année. Il constitue l'acte fondamental de gestion financière de la collectivité.

La présente note vise à offrir une lecture claire et synthétique des informations budgétaires issues des maquettes réglementaires prévues par les instructions comptables en vigueur.

Le budget 2026 s'inscrit dans la continuité des orientations définies par l'équipe municipale et traduit concrètement les priorités exposées lors du débat d'orientations budgétaires du 24 février 2026.

### 2. Vue synthétique des budgets 2026

**Les budgets principal et annexes sont équilibrés selon les montants bruts indiqués ci-dessous**

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Budget principal	17 147 404,99 €	9 104 574,33 €
Budget des Affaires Economiques	842 732,18 €	1 070 392,81 €
Budget Annexe du Palio	537 971,82 €	929 254,39 €
Budget Annexe du Centre d'Hébergement	43 075,40 €	14 369,05 €
Budget Annexe du Lotissement les Terrasses du Suchet 3	196 900,11 €	105 455,56 €
Budget Annexe du Le Jardin du Sorbier		89 600,00 €
<b>Total par section</b>	<b>18 768 084,50 €</b>	<b>11 313 646,14 €</b>
<b>Total par section tous budgets</b>	<b>30 081 730,64 €</b>	

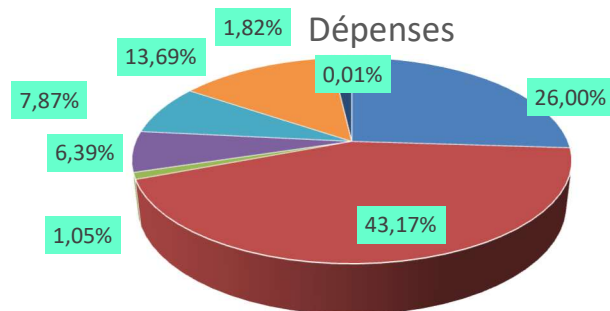
## VUE GLOBALE DU BUDGET PRINCIPAL 2026

La section de fonctionnement s'établit à 17,1M €, et la section d'investissement s'équilibre à 9,1M €.

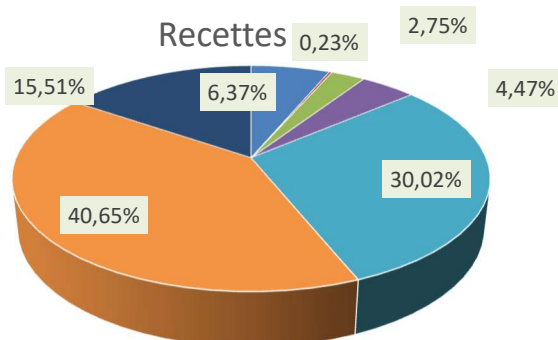
### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap	Dépenses	BP
011	Charges à caractère général	4 458 991,36 €
012	Frais de personnel et assimilés	7 402 807,00 €
014	Atténuation de produits	180 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	2 347 541,37 €
66	Charges financières	311 752,84 €
67	Charges exceptionnelles	1 850,00 €
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>14 702 942,57 €</b>
023	Virement à la section d'investissement	1 095 086,70 €
042	Opérations d'ordre de transfère de section à section	1 349 375,72 €
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>2 444 462,42 €</b>
	<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>17 147 404,99 €</b>

Chap	Recettes	BP
013	Atténuation de charges	38 000,00 €
70	Produits de gestion courante	733 350,00 €
73	Impôts et taxes	4 920 602,00 €
731	Impositions directes	6 664 288,00 €
74	Dotations, subventions, participations	2 542 369,32 €
75	Autres produits de gestion courante	754 753,55 €
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>15 653 362,87 €</b>
002	Excédent de fonctionnement reporté	1 044 042,12 €
042	Opérations d'ordre de transfère de section à section	450 000,00 €
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>1 494 042,12 €</b>
	<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>17 147 404,99 €</b>



- 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL
- 012 CHARGES DE PERSONNEL
- 014 ATTENUATIONS DE PRODUITS
- 023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT
- 042 OPERATIONS ORDRE TRANSFERT DE SECTIONS
- 65 CHARGES DE GESTION COURANTE
- 66 CHARGES FINANCIERES
- 67 CHARGES EXCEPTIONNELLES



- 002 RESULTAT DE FONCT REPORTE
- 013 ATTENUATIONS DE CHARGES
- 042 OPERATIONS ORDRE TRANSFERT DE SECTIONS
- 70 PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE
- 73 IMPOTS ET TAXES
- 731 IMPOTS DIRECTES
- 74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

**La Section de fonctionnement** : La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes liées à l'activité courante des services municipaux. Elle comprend les charges nécessaires au fonctionnement quotidien de la collectivité ainsi que les ressources récurrentes qui permettent d'en assurer le financement.

**Les dépenses de fonctionnement** comprennent l'ensemble des charges nécessaires à la gestion quotidienne des services municipaux. Elles recouvrent notamment les rémunérations du personnel communal, les dépenses liées aux consommations d'énergie et de fluides, l'entretien et la maintenance du patrimoine bâti, les prestations externalisées, le paiement des intérêts de la dette ainsi que les subventions versées aux associations.

Concernant le chapitre 011 – charges à caractère général, l'enveloppe budgétaire pour 2026 s'élève à 4 458 991.36 €, soit une diminution de 85 607.64 € par rapport au budget primitif 2025 (- 1,88 %) et s'inscrit dans une logique de stabilisation maîtrisée des charges courantes

Les charges de personnel (chapitre 012) s'élèvent à **7 402 807 € en 2026**, contre **6 914 438 € au budget primitif 2025**, soit une évolution en hausse.

Cette augmentation s'explique principalement par plusieurs facteurs réglementaires et structurels.

Elle intègre tout d'abord la revalorisation des cotisations employeur, notamment l'augmentation du taux de contribution à la CNRACL, représentant une charge supplémentaire de 69 415 € (dispositif applicable jusqu'en 2028), ainsi que la hausse des charges patronales liées aux agents contractuels, en particulier la revalorisation du taux de cotisation IRCANTEC (+0,83 %).

S'y ajoute, une nouvelle cotisation le versement **mobilité régional et rural (VMRR)** au taux de 0,5 % de la masse salariale, venant compléter le versement mobilité déjà existant de 1,60 %, soit un impact estimé à environ 67 000 € pour la collectivité.

L'augmentation des charges patronales suite à la fin des contrats aidés, etc..

Cette évolution résulte également de facteurs d'organisation interne, tels que la revalorisation du SMIC, les avancements d'échelons et le glissement vieillesse-technicité (GVT), traduisant la progression naturelle des carrières des agents.

Par ailleurs, l'évolution des charges intègre plusieurs ajustements sociaux :

- la mise en place du régime indemnitaire (IFSE) pour les agents mis à disposition du Centre de gestion ;
- le renforcement des équipes, notamment au sein de la police municipale et dans le domaine de la démocratie participative ;
- le développement de l'apprentissage ;
- ainsi que l'augmentation de la participation de la collectivité à la protection sociale complémentaire, tant en santé qu'en prévoyance.

Les atténuations de produits 014 : il s'agit du reversement d'une partie de la progression de la taxe foncière de la ZAE communautaire et de la taxe d'aménagement estimé à 180 000 €.

Le compte 023 – Virement à la section d'investissement – s'élève à 1 095 086,70 € en 2026, contre 1 863 446,18 € en 2025, soit une diminution de 768 359,48 €.

Cette baisse significative s'explique principalement par la réduction des concours financiers de l'État.

Elle est notamment liée à la diminution de la Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP), en baisse de 246 109 € (-63 %), ainsi qu'à la baisse de la Dotation globale de fonctionnement (DGF), qui passe de 1 192 657 € en 2025 à 818 288 € en 2026. Cette diminution s'explique par la perte d'éligibilité de la commune à la Dotation de solidarité rurale, en raison de son nouveau classement.

En parallèle, une dotation hors DGF, au titre des communes nouvelles, a été attribuée à hauteur de 284 128 €, cette dotation reste ponctuelle et non pérenne.

Cette évolution est également impactée par la baisse des allocations compensatrices de fiscalité sur le foncier bâti et non bâti (FB et FNB), en particulier sur les locaux industriels, en raison d'un écrêtement de 19,3 %, soit une diminution de 133 264 €.

Les opérations d'ordre (chapitre 042) sont inscrites à hauteur de 1 349 375,72 € contre 1 520 000 € au BP 2025.

Dans le cadre du référentiel M57, ces crédits correspondent principalement aux amortissements des immobilisations. Conformément aux principes comptables applicables, les amortissements sont calculés au prorata temporis pour les biens acquis en cours d'exercice.

Le chapitre 65 – charges de gestion courante – s'élève à 2 347 541,37 € en 2026, contre 2 360 916 € en 2025, traduisant une légère diminution tout en restant globalement stable.

Cette évolution s'inscrit dans une logique de maîtrise des dépenses de fonctionnement, dans un contexte budgétaire contraint. Elle traduit néanmoins la volonté de la collectivité de maintenir un niveau élevé de soutien aux structures associatives et partenaires, en veillant à préserver les équilibres financiers.

Les charges financières (chapitre 66) 311 752,84€ correspondent aux intérêts de la dette contre 283 243,08 € en 2025.

## **Les recettes de Fonctionnement**

Les recettes de fonctionnement regroupent l'ensemble des produits permettant d'assurer le financement des services publics locaux et le fonctionnement courant de la collectivité. Elles sont constituées des recettes issues des prestations de services rendues à la population (restauration scolaire, accueils périscolaires, locations de salles ou de biens communaux), des produits de la fiscalité locale, des dotations et participations versées par l'État, ainsi que des subventions et participations des partenaires institutionnels.

Elles intègrent également divers produits de gestion courante, tels que les remboursements de charges de personnel, les produits exceptionnels ou encore les

produits financiers. L'ensemble de ces ressources constitue un levier essentiel de l'équilibre du budget de fonctionnement et du maintien du niveau de service public rendu aux usagers.

### **Les principaux postes de recettes sont les suivants :**

Les produits de gestion courante (chapitre 70) s'élèvent à 733 350 € en 2026, contre 851 300 € en 2025, soit une diminution de 117 950 €, représentant une baisse d'environ -13,8 %. Cette diminution s'explique principalement par la baisse des recettes liées aux prestations facturées aux familles, ainsi que par la modification des conditions de refacturation des charges d'énergie du Palio dans le cadre du nouveau marché. Ces éléments traduisent une évolution des volumes d'activité et des modalités de refacturation, sans remise en cause du niveau global des services rendus à la population.

Les impôts directs et indirects (chapitres 73 et 731) s'établissent à 11 584 890 € en 2026, contre 11 430 307 € en 2025, soit une progression globale maîtrisée.

Cette évolution repose essentiellement sur des effets de base, sans augmentation des taux d'imposition communaux. Le produit fiscal direct local s'établit à 6 245 788 €, en hausse modérée par rapport à 2025 (+91 021 €), reflétant uniquement la dynamique naturelle des bases fiscales.

### **Évolution des bases fiscales**

Les bases fiscales présentent une évolution différenciée entre 2025 et 2026.

Les bases de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) progressent, passant de 16 633 426 € à 16 906 000 €, soit une augmentation d'environ +1,64 %. Cette évolution traduit la revalorisation forfaitaire annuelle des bases fixées par l'État ainsi qu'une légère dynamique du parc immobilier communal.

À l'inverse, les bases de taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) enregistrent une légère baisse, passant de 154 656 € à 150 900 €, soit environ -2,4 %, traduisant une évolution structurelle du foncier non bâti.

Les bases de taxe d'habitation poursuivent leur repli, passant de 467 417 € à 408 900 €, soit une baisse d'environ -12,5 %, conformément à la suppression progressive de cet impôt.

Dans l'ensemble, ces évolutions traduisent une structure fiscale en recomposition, marquée par le renforcement de la taxe foncière sur les propriétés bâties, qui constitue désormais l'assiette principale de la fiscalité locale, et la diminution mécanique des autres bases. Ces évolutions se traduisent mécaniquement dans le niveau du produit fiscal.

## Décomposition des recettes fiscales (chapitres 73 et 731)

### Chapitre 73 – Reversements et péréquation : 4 920 602€

- Attribution de compensation versée par le Grand Périgueux : 3 757 170 €
- Dotation de solidarité communautaire (DSC) : 97 602 €
- Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) : 931 830 €
- Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) : 134 000 €

Ce chapitre regroupe principalement des flux financiers issus des mécanismes de compensation et de péréquation intercommunale.

### Chapitre 731 – Fiscalité directe et taxes assimilées : 6 664 288 €

- Fiscalité directe locale : 6 245 788 €
- Droits de mutation à titre onéreux : 310 000 €
- Accise sur l'électricité : 100 000 €
- Taxe locale sur la publicité extérieure : 8 500 €

Ce chapitre constitue la part majoritaire des ressources fiscales de la collectivité, reposant principalement sur la taxe foncière et complétée par des recettes de droits de mutation et de fiscalité indirecte.

**Les dotations (chapitre 74)** s'élèvent à 2 542 369,32 € en 2026, contre 2 931 143 € au budget primitif 2025, enregistrant ainsi une baisse notable.

Cette diminution s'explique principalement par la contraction de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), qui passe de 1 192 657 € à 818 288 €, et dont la composition évolue comme suit :

- Dotation forfaitaire : 648 442 € contre 756 039 € en 2025
- Dotation de solidarité urbaine (DSU) : 113 197 € contre 104 975 €
- Dotation de solidarité rurale (DSR) : 0 € contre 277 195 €
- Dotation nationale de péréquation (DNP) : 56 649 € contre 54 448 €

À cette évolution s'ajoutent plusieurs facteurs de baisse structurelle :

- la diminution de la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP), qui s'établit à -246 109 € ;
- la baisse des allocations compensatrices liées aux bases de fiscalité directe locale (foncier bâti et non bâti), soit -133 264 € ;
- la diminution progressive des aides relatives aux contrats aidés, passant de 80 000 € en 2024 à 25 000 € en 2025, puis 7 700 € en 2026 ;
- la fin du dispositif de soutien aux activités périscolaires, soit -42 400 €.

En parallèle, la collectivité bénéficie d'une dotation spécifique hors DGF liée au statut de commune nouvelle, d'un montant de 284 128 €, venant partiellement atténuer la baisse globale des concours financiers.

Dans l'ensemble, cette évolution traduit une réduction progressive des concours financiers de l'État, confirmant une tendance nationale à la diminution des dotations et à la disparition de certains dispositifs d'aide sectoriels, renforçant ainsi la nécessité d'une gestion maîtrisée des ressources propres de la collectivité.

## SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement du budget 2026 s'élève à **9,1 M€**, répartis entre :

- 4,5 M€ consacrés aux opérations d'équipement,
- 4,6 M€ dédiés aux dépenses hors opérations.

Chap	Dépenses	BP
16	Capital de la dette	1 114 192,07 €
165	Caution	1 500,00 €
20	Immobilisations incorporelles (Études des opérations d'investissements)	392 720,00 €
204	Subventions d'équipements (Amélia – Éclairage Public – 1 500 €/logement)	422 639,00 €
21	Immobilisations corporelles (Matériels opérations d'investissements)	843 052,00 €
23	Immobilisations en cours (Travaux constructions et installations investissement)	3 181 548,93 €
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>5 955 652,00 €</b>
001	Résultat d'investissement report	2 582 222,33 €
040	Opérations d'ordre de transfère de section à section	450 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	116 700,00 €
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>3 148 922,33 €</b>
	<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>9 104 574,33 €</b>

Chap	Recettes	BP
10	Dotations, fonds divers (FCTVA, TA)	1 175 475,00 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	1 888 707,87 €
13256	Subventions (AC)	412 990,00 €
13	Subventions pour les opérations	2 067 606,04 €
16	Caution	3 000,00 €
024	Produits des Cession	995 633,00 €
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>6 543 411,91 €</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	1 095 086,70 €
040	Opérations d'ordre de transfère de section à section	1 349 375,72 €
041	Opérations patrimoniales	116 700,00 €
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>2 561 162,42 €</b>
	<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>9 104 574,33 €</b>

L'exercice budgétaire 2026 s'inscrit dans une logique d'achèvement des opérations engagées, traduisant la volonté de conduire à leur terme les projets structurants déjà décidés.

Il contribue à préparer l'avenir en engageant ou en poursuivant les études préalables nécessaires à la définition des investissements structurants de la commune.

À ce titre, la réalisation de la future école Joliot-Curie, la réhabilitation du FRPA Lou Cantou ainsi que la construction de la cuisine municipale constituent des projets prioritaires. Ces opérations répondent à des enjeux majeurs d'amélioration et de pérennisation du service public, tout en participant à la modernisation et à l'adaptation durable du patrimoine communal aux besoins de la population.

Les dépenses hors opérations correspondent à des charges financières et techniques incompressibles liées à la gestion de la section d'investissement.

Elles se décomposent comme suit :

- Déficit d'investissement reporté : 2 582 222 €
- Annuité de la dette : 1 114 192 €
- Amortissements de subventions : 450 000 €
- Avances forfaitaires : 116 700 €
- Participation aux bailleurs sociaux et dispositif AMELIA : 322 639 €

Le déficit d'investissement reporté poursuit sa trajectoire de réduction avec une diminution de 310 226 € par rapport à l'exercice précédent, traduisant une amélioration progressive de l'équilibre de la section d'investissement.

Ces dépenses ne constituent pas des marges de manœuvre budgétaires mais des engagements structurels de la collectivité. Elles reflètent à la fois :

- le financement des investissements réalisés les années antérieures,
- les obligations liées au remboursement de la dette,
- et les engagements de la commune en matière de logement et de solidarité territoriale.

### **Les projets d'investissement portent sur :**

- Immobilier et réserves foncières : 730 000 €
- Vie sportive – stades et aires de jeux : 909 679 €
- Éducation, culture et enfance : 387 736 €
- Patrimoine communal – vie locale : 449 412 €
- Patrimoine historique : 430 000 €
- Déplacements-Aménagements-Environnement-Espaces publics : 1 610 493 €

### **Les recettes d'investissement reposent sur une mobilisation diversifiée de ressources.**

Recettes liées aux opérations

- Subventions attendues : 2 067 606,04 €

Recettes hors opérations

- FCTVA, taxe d'aménagement et excédent capitalisé : 3 064 183 €
- Virement de la section de fonctionnement : 1 095 087 €
- Produits de cessions : 995 633 €
- Dotations aux amortissements des biens : 1 349 376 €
- Attribution de compensation et amendes de police : 430 639 €
- Avances Forfaitaires : 116 700 €

Les recettes hors opérations s'élèvent ainsi à 7 054 617 €, contre 4 587 253 € de dépenses hors opérations, soit un solde positif de 2 467 364 €.

### **Etat de la dette**

L'encours de la dette au 1<sup>er</sup> Janvier 2026 est de 13 333 613 € soit une capacité de désendettement de 5 ans.

La collectivité présente un niveau d'endettement contenu et une capacité de désendettement de 5 ans, signe d'une gestion prudente et soutenable.

## LES BUDGETS ANNEXES

### Le budget des Affaires Economiques

La section de fonctionnement s'établit à 842 732,18 €, et la section d'investissement s'équilibre à 1 070 392,81 €.

#### Fonctionnement

<b>Dépenses de fonctionnement – Budget Affaires Économiques</b>		
<b>Chapitre</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	113 786,00 €
65	Autres charges de gestion courante	231 325,00 €
66	Charges financières	23 569,79 €
68	Dotations amortissements aux dépréciations	40,00 €
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>368 720,79 €</b>
042	Opération d'ordres de transfère de section à section	57 807,31 €
023	Virement à la section d'investissement	416 204,08 €
	<b>Total des dépenses d'ordres</b>	<b>474 011,39 €</b>
	<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>842 732,18 €</b>

Décomposition des dépenses de fonctionnement :

Les dépenses se répartissent comme suit :

- Charges à caractère général : 113 786 €  
Elles regroupent les fluides, catalogues, frais de maintenance, charges foncières et frais d'actes.  
Cette hausse s'explique notamment par des travaux à réaliser suite à des sinistre, et au développement du pôle médical.
- Amortissements des biens : 57 807,31 €
- Virement à la section d'investissement : 416 204,08 €  
En forte augmentation par rapport à 2025 (176 559,23 €), traduisant un effort d'autofinancement important.
- Autres charges de gestion courante : 231 325 €  
En baisse par rapport à 2025 (295 168 €), incluant notamment des opérations de cession de terrains à Saint-Martin et une subvention à l'association Interface Économique.
- Charges financières : 23 569,79 €  
Correspondant aux intérêts d'emprunt, en diminution par rapport à 2025 (30 048,18 €), traduisant une amélioration de la charge de dette.

<b>Recettes de fonctionnement – Budget Affaires Économiques</b>		
<b>Chapitre</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
75	Autres produits de gestion courante	620 902,00 €
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>620 902,00 €</b>
002	Excédent de fonctionnement reporté	187 118,25 €
042	Opération d'ordres de transfère de section à section	34 711,93 €
	<b>Total des recettes d'ordres</b>	<b>221 830,18 €</b>
	<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>842 732,18 €</b>

### Décomposition des recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 842 732 € et proviennent principalement :

- des loyers,
- des remboursements de fluides,
- et des recettes liées au foncier.
- D'un Excédent de fonctionnement reporté de 187 118,25 €
- Et d'amortissement de subventions pour 34 711,93 €

### Investissement

<b>Dépenses d'investissement – Budget Affaires Économiques</b>		
<b>Chapitre</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
16	Emprunts et dettes assimilés	309 389,84 €
21	Acquisition	500 000,00 €
23	Travaux	226 291,04 €
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>1 035 680,88 €</b>
040	Opérations d'ordres de transfère de section à section	34 711,93 €
	<b>Total des dépenses d'ordres</b>	<b>34 711,93 €</b>
	<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>1 070 392,81 €</b>

<b>Recettes d'investissement – Budget Affaires Économiques</b>		
<b>Chapitre</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
024	Produits de cessions	405 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	400,20 €
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>405 400,20 €</b>
040	Opérations d'ordres de transfère de section à section.	57 807,31 €
001	Excédent d'investissement reporté	190 981,22 €
021	Virement de la section de fonctionnement	416 204,08 €
	<b>Total des recettes d'ordres</b>	<b>664 992,61 €</b>
	<b>Recettes d'investissement</b>	<b>1 070 392,81 €</b>

Les Dépenses hors opérations s'élèvent à 844 101 € et concernent principalement :

l'acquisition de parcelles à vocation économique: 500 000 €  
 l'annuité de l'emprunt : 308 390 €  
 dépôts et cautionnements : 1 000 €  
 les amortissements de subventions : 34 711 €

Les Recettes hors opérations s'élèvent à 1 070 392 € se décomposent comme suit :

Excédent d'investissement : 190 981 €  
 virement de la section de fonctionnement : 416 204 €  
 produits de cessions : 405 000 €  
 dotations aux amortissements des biens : 57 807 €  
 dépôts et cautionnements : 400 €

Les dépenses d'opérations s'élèvent à **226 291 €**.

Elles seront consacrées à la finalisation de plusieurs opérations engagées, notamment les jeux de la Maison d'accueil spécialisée d'Atur, ainsi que les travaux réalisés sur le commerce Lucien Dutard, portant sur les installations de chauffage et d'électricité.

Par ailleurs, ce programme permet le lancement de deux projets structurants :

- la réalisation de travaux d'accessibilité du pôle santé à Atur, visant à améliorer l'accueil du public et à renforcer l'accessibilité des services de proximité ;
- la réhabilitation de l'ancienne école Jules Ferry en **Maison d'Assistantes Maternelles (MAM)**, consistant en la reconversion d'un ancien bâtiment scolaire en équipement dédié à l'accueil de la petite enfance, répondant aux besoins des familles et favorisant le maintien des services de proximité.

## Le Budget du Palio

### Fonctionnement

<b>Dépenses de fonctionnement – Budget Le Palio</b>		
<b>Chapitre</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
66	Charges financières	26 795,77 €
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>26 795,77 €</b>
023	Virement à la section d'investissement	510 398,05 €
042	Opérations d'ordres de transfère de section à section	778,00 €
	<b>Total des dépenses d'ordres</b>	<b>511 176,05 €</b>
	<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>537 971,82 €</b>

Recettes de fonctionnement – Budget Le Pailio		
Chapitre	Désignation	Montant
74	Dotations et participations	488 000,00 €
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>488 000,00 €</b>
042	Opération d'ordres de transfère de section à section	5 600,00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	44 371,82 €
	<b>Total des recettes d'ordres</b>	<b>49 971,82 €</b>
	<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>537 971,82 €</b>

## Investissement

Dépenses d'investissement – Budget Le Pailio		
Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	407 363,98 €
20	Immobilisations incorporelles	47 212,07 €
23	Immobilisations en cours	51 000,00 €
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>505 576,05 €</b>
001	Déficit d'investissement reporté	418 078,34 €
040	Opérations d'ordres de transfère de section à section	5 600,00 €
	<b>Total des dépenses d'ordres</b>	<b>423 678,34 €</b>
	<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>929 254,39 €</b>

Recettes d'investissement – Budget Le Pailio		
Chapitre	Désignation	Montant
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	418 078,34 €
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>418 078,34 €</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	510 398,05 €
040	Opérations d'ordres de transfère de section à section	778,00 €
	<b>Total des recettes d'ordres</b>	<b>511 176,05 €</b>
	<b>Recettes d'investissement</b>	<b>929 254,39 €</b>

En investissement des études et des travaux relatifs à l'amélioration du chauffage du hall ainsi que l'éclairage et la sonorisation ont été chiffrés à hauteur de 98 212 €.

## Le Budget du Centre d'hébergement

### Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement – Budget Centre d'Hébergement		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	31 400,00 €
65	Autres charges de gestion courante	650,00 €
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>32 050,00 €</b>
023	Virement à la section d'investissement	10 825,40 €
042	Opérations d'ordres	200,00 €
	<b>Total des dépenses d'ordres</b>	<b>11 025,40 €</b>
	<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>43 075,40 €</b>

Recettes de fonctionnement – Budget Centre d'Hébergement		
Chapitre	Désignation	Montant
75	Autres produits de gestion courante	24 100,00 €
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>24 100,00 €</b>
002	Excédent de fonctionnement reporté	18 975,40 €
	<b>Total des recettes d'ordres</b>	<b>18 975,40 €</b>
	<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>43 075,40 €</b>

#### Fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement récurrentes nécessaires à l'exploitation des locaux comprennent notamment les fluides (eau, électricité, chauffage). Elles sont financées en partie par les recettes issues des loyers perçus.

#### Investissement :

Les dépenses d'investissement concernent l'acquisition de matériel durable, tel que des micro-ondes ou des lits, destinés à être renouvelés dans le temps.

### Investissement

Dépenses d'investissement – Budget Centre d'Hébergement		
Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	4 200,00 €
21	Immobilisations corporelles	7 569,05 €
23	Immobilisations en cours	2 600,00 €
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>14 369,05 €</b>
	<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>14 369,05 €</b>

<b>Recettes d'investissement – Budget Centre d'Hébergement</b>		
<b>Chapitre</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	10 825,40 €
040	Opérations d'ordres	200,00 €
001	Excédent d'investissement reporté	3 343,65 €
	<b>Total des recettes d'ordres</b>	<b>14 369,05 €</b>
	<b>Recettes d'investissement</b>	<b>14 369,05 €</b>

## **Le budget des Lotissements**

Le budget annexe « Lotissements » permet d'isoler les dépenses et les recettes liées aux opérations d'aménagement (achat des terrains, viabilisation, vente des lots,)

Sur le plan comptable, les dépenses et les recettes sont enregistrées de manière spécifique. Tant que tous les lots ne sont pas vendus, certaines écritures peuvent être provisoirement enregistrées en « stocks », jusqu'à la finalisation complète de l'opération.

## **Lotissement Les Jardins du Sorbier**

### **Investissement**

<b>Dépenses d'investissement – Lotissement Les Jardins du Sorbier</b>		
<b>Chapitre</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
001	Déficit d'investissement reporté	89 600,00 €
	<b>Total des dépenses d'ordres</b>	<b>89 600,00 €</b>
	<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>89 600,00 €</b>

<b>Recettes d'investissement – Lotissement Les Jardins du Sorbier</b>		
<b>Chapitre</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
16	Emprunts et dettes assimilés	89 600,00 €
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>89 600,00 €</b>
	<b>Recettes d'investissement</b>	<b>89 600,00 €</b>

## Lotissement Les Terrasses du Suchet III

Pour 2026, il reste deux lots à encaisser, ce qui permet de prévoir une clôture en fin d'année.

### Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement – Lotissement Les Terrasses du Suchet III		
Chapitre	Désignation	Montant
65	Autres charges de gestion courante	91 444,55 €
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>91 444,55 €</b>
042	Production stockée (ou déstockage)	105 455,56 €
	<b>Total des dépenses d'ordres</b>	<b>105 455,56 €</b>
	<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>196 900,11 €</b>

Recettes de fonctionnement – Lotissement Les Terrasses du Suchet III		
Chapitre	Désignation	Montant
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	60 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	2,50 €
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>60 002,50 €</b>
002	Excédent de fonctionnement reporté	136 897,61 €
	<b>Total des recettes d'ordres</b>	<b>136 897,61 €</b>
	<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>196 900,11 €</b>

### Investissement

Dépenses d'investissement – Lotissement Les Terrasses du Suchet III		
Chapitre	Désignation	Montant
001	Déficit d'investissement reporté	105 455,56 €
	<b>Total des dépenses d'ordres</b>	<b>105 455,56 €</b>
	<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>105 455,56 €</b>

Recettes d'investissement – Lotissement Les Terrasses du Suchet III		
Chapitre	Désignation	Montant
040	Stocks de produits	105 455,56 €
	<b>Total des recettes d'ordres</b>	<b>105 455,56 €</b>
	<b>Recettes d'investissement</b>	<b>105 455,56 €</b>